

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau
Quebec
K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
In-Service Support Marine / Soutien en Service
Maritime
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
6C2
Gatineau
Quebec
K1A 0S5

Title - Sujet ISQ - ALIÉNATION DES NAVIRES	
Solicitation No. - N° de l'invitation W8482-157828/A	Amendment No. - N° modif. 003
Client Reference No. - N° de référence du client W8482-157828	Date 2015-04-29
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$ISM-010-25056	
File No. - N° de dossier 010ism.W8482-157828	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2015-05-07	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Passmore, Russ	Buyer Id - Id de l'acheteur 010ism
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-1209 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Modification 003

La modification 003 vise à répondre à la question d'un éventuel répondant et à modifier des renseignements et des exigences de l'ISQ concernant les marchandises contrôlées.

1) Question et réponses

Question n° 2 : Une note à l'intention des répondants qui figure dans le FORMULAIRE DE PRÉSENTATION DE LA SOUMISSION stipule ce qui suit : « **Le nom dans l'attestation de sécurité doit correspondre à la dénomination sociale du répondant. Si ce n'est pas le cas, l'attestation n'est pas valide pour le répondant** ». Nous prévoyons, comme répondant, donner une partie des travaux en sous-traitance. Devrions-nous indiquer l'information sur notre sous-traitant dans le Formulaire de présentation de la soumission, ou notre réponse sera-t-elle rejetée parce qu'il y manque des attestations et des cotes de sécurité?

Réponse n° 2 : Veuillez prendre connaissance des exigences modifiées relatives aux marchandises contrôlées qui figurent dans la présente Modification 003. Aussi, dans le Formulaire de présentation de la soumission, veuillez inscrire seulement les renseignements concernant le répondant, tel qu'il convient.

2) Sous la rubrique **Marchandises contrôlées et sécurité** qui figure dans la section **1.3 Aperçu du besoin** de la **PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**, ajoutez ce qui suit :

Étant donné que le contrat nécessite la production de marchandises contrôlées ou l'accès à des marchandises contrôlées qui sont visées par la *Loi sur la production de défense*, L.R., 1985, ch. D-1, l'entrepreneur et tout sous-traitant sont avisés que, au Canada, seules les personnes inscrites, exemptées ou exclues en vertu du Programme des marchandises contrôlées (PMC) sont légalement autorisées à examiner, à posséder ou à transférer des marchandises contrôlées. L'entrepreneur trouvera des précisions sur la façon de s'inscrire au PMC à l'adresse : Programme des marchandises contrôlées.

Lorsque l'entrepreneur et tout sous-traitant proposé pour l'examen, la possession ou le transfert de marchandises contrôlées ne sont pas inscrits, exemptés ou exclus en vertu du PMC au moment de l'attribution du contrat, l'entrepreneur et tout sous-traitant devront, dans les sept (7) jours ouvrables suivant la réception d'un avis écrit d'attribution du contrat, soumettre la ou les demandes d'inscription ou d'exemption requises au PMC. Aucun examen, possession ou transfert de marchandises contrôlées ne devra être effectué avant que l'entrepreneur ait prouvé, à la satisfaction de l'autorité contractante, que l'entrepreneur et tout sous-traitant sont inscrits, exemptés ou exclus en vertu du PMC.

Le défaut de la part de l'entrepreneur de prouver, à la satisfaction de l'autorité contractante, que l'entrepreneur et tout sous-traitant sont inscrits, exemptés ou exclus en vertu du PMC dans les trente (30) jours suivant la réception d'un avis écrit d'attribution du contrat, sera considéré un manquement en vertu du contrat, sauf si le Canada est responsable de cette situation à cause d'un retard dans le traitement de la demande.

L'entrepreneur et tout sous-traitant doivent maintenir en vigueur leur inscription, leur exemption ou leur exclusion relative au PMC pendant la durée du contrat et, dans tous les cas, aussi longtemps qu'ils examineront, posséderont ou transféreront des marchandises contrôlées.

3) Dans la section **4.2 Évaluation technique – Critères techniques obligatoires** qui figure dans la **PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE QUALIFICATION**, supprimez le

paragraphe 4.2.2 Exigences en matière d'attestation de sécurité au complet et remplacez-le par ce qui suit :

4.2.2 Exigences en matière d'attestation de sécurité

Dans sa soumission ou dans les 10 jours suivant la clôture de l'ISQ, le répondant doit fournir une preuve démontrant qu'il a soumis une demande d'inscription au Programme des marchandises contrôlées. Pour en savoir plus sur l'inscription au Programme, consultez le site à l'adresse <http://ssi-iss.tpsgc-pwgsc.gc.ca/dmc-cgd/index-fra.html>.

Si le répondant est déjà inscrit au Programme des marchandises contrôlées, il doit fournir, dans sa soumission ou dans les 10 jours suivant la clôture de l'ISQ, une copie de son certificat du Programme d'inscription donnant accès aux marchandises contrôlées.

- 4) Dans l'**Annexe A Critères d'évaluation**, supprimez l'exigence O9 : Marchandises contrôlées au complet et remplacez-la par ce qui suit :

O9 : Marchandises contrôlées

Dans sa soumission ou dans les 10 jours suivant la clôture de l'ISQ, le répondant doit fournir une preuve démontrant qu'il a soumis une demande d'inscription au Programme des marchandises contrôlées. Pour en savoir plus sur l'inscription au Programme, consultez le site à l'adresse <http://ssi-iss.tpsgc-pwgsc.gc.ca/dmc-cgd/index-fra.html>.

Si le répondant est déjà inscrit au Programme des marchandises contrôlées, il doit fournir, dans sa soumission ou dans les 10 jours suivant la clôture de l'ISQ, une copie de son certificat du Programme d'inscription donnant accès aux marchandises contrôlées.

- 5) Au critère obligatoire **O9** qui figure dans le **FORMULAIRE 2 – TABLEAU DE RÉPONSES**, supprimez la description **EXIGENCES DÉTAILLÉES** et remplacez-la par ce qui suit :

Dans sa soumission ou dans les 10 jours suivant la clôture de l'ISQ, le répondant doit fournir une preuve démontrant qu'il a soumis une demande d'inscription au Programme des marchandises contrôlées. Pour en savoir plus sur l'inscription au Programme, consultez le site à l'adresse <http://ssi-iss.tpsgc-pwgsc.gc.ca/dmc-cgd/index-fra.html>.

Si le répondant est déjà inscrit au Programme des marchandises contrôlées, il doit fournir, dans sa soumission ou dans les 10 jours suivant la clôture de l'ISQ, une copie de son certificat du Programme d'inscription donnant accès aux marchandises contrôlées.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.